

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Saint-Basile, tenue le 24 mars 2025, à 15h30.

Sont présents :

M. Martial Leclerc	Siège #1
M. Bertrand Thibaudeau	Siège #3
M. Denys Leclerc	Siège #5

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Guillaume Vézina, maire.

Sont également présents :

Madame Annie Thériault, Directrice générale et assistante-greffière.

Madame Manon Jobin, Directrice générale adjointe, trésorière-greffière par intérim.

063-03-2025

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, Monsieur le Maire déclare la présente séance ouverte à 15h30.

Sur la proposition de monsieur Denys Leclerc, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

QUE la présente séance est légalement constituée.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été tenue.

064-03-2025

DÉCOMPTE NUMÉRO #7
MISE AUX NORMES AQUEDUC SAINTE-ANNE (#2018)

CONSIDÉRANT QUE monsieur Marc Plamondon, ingénieur chez CIMA+, nous recommande, pour la période du 1^{er} au 28 février 2025, le paiement du décompte numéro 7 auprès de Construction Thorco Inc. pour le projet suivant :

- Mise aux normes de l'aqueduc Sainte-Anne (#2018)

CONSIDÉRANT QUE le montant des travaux selon le décompte numéro 7 est de l'ordre de 450 350,21 \$, taxes en sus, correspondant aux travaux du 1^{er} au 28 février 2025 incluant le coût de l'avenant 4 regroupant les directives de changement jusqu'au 28 février ;

QU'un montant de 45 035.02 \$ représentant 10 % de la facture soit retenue tel que la recommandation de paiement ;

Sur la proposition de monsieur Bertrand Thibaudeau, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile autorise le paiement à Thorco Inc. de l'ordre de 405 315.19 \$, taxes en sus.

QUE le coordonnateur de projet en infrastructures municipales soit autorisé à signer ledit décompte numéro et tout document pour donner plein effet aux présentes.

QUE le coût de ces travaux soit assumé par le programme PRIMEAU volet 1.2 et inscrit au poste budgétaire « 23 05410 710 » projet #INFHY4018.

ADOPTÉE

065-03-2025

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur la proposition de monsieur Martial Leclerc, il est **résolu à l'unanimité** des conseillers présents :

QUE cette assemblée de la Ville de Saint-Basile soit et est levée à 15h31.

ADOPTÉE

Guillaume Vézina,
Maire

Manon Jobin,
DGA, trésorière-greffière par intérim